
[Imprimer](#)

Un marché pour le réaménagement du cœur de ville de Taverny

Image

Grand Paris aménagement a lancé un marché de conception-réalisation pour le réaménagement de la place Charles de Gaulle, la construction d'une halle de marché et d'un parking souterrain de la ville de Taverny (Val d'Oise).

La ville de Taverny et Grand Paris aménagement ont entrepris le réaménagement du secteur cœur de ville avec l'objectif "d'améliorer l'attractivité du centre-ville en créant un véritable lieu d'animation et de vie". Le programme prévoit à l'horizon fin 2024 de créer une « place du village » offrant une nouvelle halle de marché, un restaurant et des terrasses accessibles pour tous, de rendre piétonne la Place Charles-de-Gaulle et de créer un parking en sous-sol. Dans un second temps, le parc Henri Leyma sera agrandi afin de créer un "poumon vert".

Grand Paris aménagement est chargé de la première phase de l'opération pour laquelle l'institution a fait le choix de passer par un marché global de conception-réalisation afin de "gérer l'imbrication des ouvrages et des espaces", indiquent les documents de marché. Le lauréat de cette consultation devra construire un parking souterrain de 155 places en sous-sol, une nouvelle halle de marché incluant un restaurant/café, aménager la place Charles de Gaulle en créant un grand parvis devant la mairie, en végétalisant, en mettant en place une fontaine.

"Un projet qualitatif et adapté aux besoins des usagers"

Le projet devra prévoir la possibilité d'installer les terrasses du restaurant et d'installer des commerçants du marché sur le parvis. L'aménageur fixe l'objectif de "veiller à proposer un projet qualitatif et adapté aux besoins des usagers pour le réaménagement de la place. Il conviendra également de veiller à la bonne intégration du projet dans son contexte urbain et paysager." Cela se traduit par exemple par la mise en place de lieux offrant une panoplie d'usages, par garantir l'accessibilité piétonne et les flux et par l'intégration d'espaces plantés dans la composition de la place en développant une stratégie végétale cohérente à l'échelle de ce nouvel espace public.

"Le réaménagement du site doit aussi favoriser les rencontres grâce à des aménagements et des programmes complémentaires, adaptés, sur mesure, et intégrés à un contexte paysager singulier et identitaire", précise Grand Paris aménagement. Ce dernier attire aussi l'attention sur la nécessité de protéger la ressource en eau et de réaliser un chantier vert à faibles nuisances, respectueux des riverains.

[Consulter l'avis](#)